



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE**  
**DIRECTION DU GENIE RURAL**

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

**01/2023/MINAE/SG/DGA/DGR**  
**04/05/2023**

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du 01/01/0001 dans La Vérité le 25/03/2023.

2. Le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE** sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : **Travaux de curage des rivières Kotombolo et Ibizy, Commune Rurale Anosibe Ifanja, District Miarinarivo, Région Itasy**, constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché normal conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina**
- Fonction : **Personne Responsable des Marchés Publics**
- Bureau : **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2 Rue Pierre Stibbe Anosy 101 Antananarivo ,**  
Étage : **5ème étage , Porte : 504**
- E-mail :

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : un million Ariary (Ar 1 000 000.00)**

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

6. Les plis devront parvenir à **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, bureau du secrétariat de l'UGPM , étage: 5ème étage / porte: 504** au plus tard le **05/06/2023 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **5 millions Ariary**.



● **Lot 1 : vingt-sept millions Ariary (Ar 27 000 000.00)**

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	bureau de la Commune Rurale d'Anosibe Ifanja	17/05/2023	11:00	La PRMP ou son représentant
	bureau de la Commune Rurale d'Anosibe Ifanja	16/05/2023	11:00	La PRMP ou son représentant

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Antananarivo, le 04 / M / MAI - 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

